

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
VILLE DE BOIS-DES-FILION

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion tenue le **22 septembre 2026** à compter de **18 h 30**, à l'hôtel de ville, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Denis Bourgeois
Marc-Antoine Aubertin
Aurélie Lemieux
Gilbert Guérette
Ginette Gagné Stoklosa

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Charles Bélanger.

Monsieur Sylvain Rolland, directeur général et Madame Marie-Renée Houde, greffière sont également présents.

Monsieur le conseiller Benoist Latour est absent pour des raisons personnelles.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres présents formant quorum au sein du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion, renoncent aux formalités de présences pour la convocation de la présente séance extraordinaire, en signant la renonciation à l'avis de convocation.

La greffière dépose le document de renonciation à l'avis de convocation.

2026-09-365

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Aurélie Lemieux
Appuyé par Monsieur Denis Bourgeois
Et résolu :

D'OUVRIR la présente séance extraordinaire à 18 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS (sujets d'intérêt public)

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, une période de questions est tenue au bénéfice des personnes inscrites.

2026-09-366

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Aubertin
Appuyé par Madame Aurélie Lemieux

Et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-09-367

4. Demande d'aide financière pour l'entretien du Sentier Transcanadien

CONSIDÉRANT QU'une aide financière sous le volet « Infrastructure et adaptation » est disponible pour l'entretien du Sentier Transcanadien traversant la Ville de Bois-des-Filion;

CONSIDÉRANT QUE la Ville estime que le montant lié à l'entretien du Sentier Transcanadien sur son territoire s'élève à environ 6 200,00 \$ et que l'aide financière disponible peut contribuer jusqu'à 100% de ces frais;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation est requise afin de permettre au coordonnateur aux travaux publics de procéder à la demande d'aide financière et de signer l'entente de contribution auprès de la société du Sentier Transcanadien;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Ginette Gagné Stoklosa

Appuyé par Monsieur Marc-Antoine Aubertin

Et résolu :

D'AUTORISER le coordonnateur aux travaux publics à présenter une demande d'aide financière sous le volet « Infrastructure et adaptation » et à signer, pour et au nom de la Ville de Bois-des-Filion, l'entente de contribution dans le cadre du Fonds catalyseur du Sentier de la société du Sentier Transcanadien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-09-368

5. Demande d'aide financière pour l'entretien de la Route verte

CONSIDÉRANT QU'une aide financière du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* est disponible pour l'entretien de la Route verte traversant la Ville de Bois-des-Filion et que celui-ci vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du programme et s'engage à le respecter;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation est requise afin de permettre au coordonnateur aux travaux publics de procéder à la demande d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Ginette Gagné Stoklosa

Appuyé par Monsieur Gilbert Guérette

Et résolu :

D'AUTORISER le coordonnateur aux travaux publics à présenter une demande d'aide financière sous le volet *Entretien de la Route verte et de ses embranchements* et à signer, pour et au nom de la Ville de Bois-des-Filion, les

documents requis dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-09-369

6. Service de remplacement, réparation et valorisation des bacs de récupération par USD Global

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Bois-des-Filion assure présentement le service de remplacement, réparation et valorisation des bacs de récupération en régie interne;

CONSIDÉRANT QUE le service offert par *USD Global* est sans frais;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Ginette Gagné Stoklosa

Appuyé par Monsieur Marc-Antoine Aubertin

Et résolu :

DE METTRE fin au service de régie interne pour le remplacement, la réparation et la valorisation des bacs de récupération;

DE RECOURIR à *USD Global* pour offrir ce service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-09-370

7. Octroi du contrat numéro 2026-035 - Réaménagement de la salle de quilles en salle multifonctionnelle (architecture) - ZED architectes inc.

CONSIDÉRANT QUE, suivant une demande de prix effectuée auprès de trois entreprises, une offre a été reçue et ouverte le 14 septembre 2026, soit :

Soumissionnaires	Conformité		Prix (taxes incluses)
	Oui	Non	
ZED architectes inc.	☒	☐	44 840,25 \$

CONSIDÉRANT QUE l'offre de *ZED architectes inc.* est la seule offre conforme reçue et que le Directeur du Service des infrastructures et bâtiments en recommande l'acceptation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Gilbert Guérette

Appuyé par Madame Aurélie Lemieux

Et résolu :

D'OCTROYER le contrat numéro 2026-035, concernant le réaménagement de la salle de quilles en salle multifonctionnelle (architecture), à *ZED architectes inc.*, pour un montant total de 44 840,25\$, taxes incluses;

QUE tous les documents de demande de prix, l'offre complète du 14 septembre 2026 déposée par *ZED architectes inc.* ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-09-371

8. Octroi du contrat numéro 2026-042 - Réaménagement de la salle de quilles en salle multifonctionnelle (mécanique-électrique) - Ponton Guillot inc.

CONSIDÉRANT QUE, suivant une demande de prix effectuée auprès de 3 entreprises, 2 offres ont été reçues et ouvertes le 17 septembre 2026, soit :

Soumissionnaires	Conformité		Prix (taxes incluses)
	Oui	Non	
Ponton Guillot inc.	☒	☐	53 693,33 \$
GBI Experts-conseils inc.	☒	☐	85 426,42 \$

CONSIDÉRANT QUE l'offre de *Ponton Guillot inc.* est la plus basse offre conforme reçue et que le directeur du Service des infrastructures et bâtiment en recommande l'acceptation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Denis Bourgeois

Appuyé par Monsieur Marc-Antoine Aubertin

Et résolu :

D'OCTROYER le contrat numéro 2026-042, concernant le réaménagement de la salle de quilles en salle multifonctionnelle (mécanique-électrique), à *Ponton Guillot inc.*, pour un montant total de 53 693,33 \$, taxes incluses.

QUE tous les documents de demande de prix, l'offre complète du 17 septembre 2026 déposée par *Ponton Guillot inc.* ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. COMMUNICATION DES ÉLUS

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est tenue au bénéfice des personnes présentes.



2026-09-372

11. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Ginette Gagné Stoklosa

Appuyé par Madame Aurélie Lemieux

Et résolu

DE LEVER la séance extraordinaire à 18 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CHARLES BÉLANGER
MAIRE

MARIE-RENÉE HOUDE, OMA
GREFFIÈRE